

**- TERRE D'Émeraude Communauté -**  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**DÉLIBÉRATION N°016/2023**

Envoyé en préfecture le 03/03/2023  
Reçu en préfecture le 03/03/2023  
Publié le   
ID : 039-200090579-20230301-D\_2023\_016-DE

SÉANCE DU 1<sup>er</sup> MARS 2023

Nombre de Conseillers

En exercice : 116  
Titulaires présents : 85  
Suppléants présents : 5  
Pouvoirs : 9

Date de convocation :

23/02/2023

Date d'affichage :

03/03/2023

Votants :	99	Pour :	99	Contre :	0	Abstentions :	0
-----------	----	--------	----	----------	---	---------------	---

L'an deux mille vingt-trois, le premier mars, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle François TRUFFAUT de Moirans en Montagne, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

**Délégués titulaires présents (85) :**

AYMONIER Gaëtan ; BAILLY Hervé ; BAILLY Jacques ; BAILLY Thierry ; BANDERIER Dominique ; BARIOD Denis ; BAUDIER Stéphanie ; BELLAT Stéphane ; BENIER ROLLET Claude ; BENOIT Jérôme ; BLASER Michel ; BOISSON Jean Pierre ; BOISSON Laurence ; BONDIER Jean-Robert ; BONIN Robert ; BOURGEOIS Rachel ; BOURGEOIS Josette ; BOZON Fabienne ; BRUNET Hervé ; BUCHOT Jean-Yves ; BUNOD Remy ; CALLAND Jacques ; CAPELLI Sophie ; CAPELLI Célestin ; CATTET Jean-Luc ; CHAMOUTON Patrick ; CHATOT Patrick ; CLOSCAVET Marie-Claire ; COLIN Gwenaël ; CORAZZINI Sylvie ; DALLOZ Jean-Charles ; DAVID Lauriane ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DEVAUX Catherine ; DUBOCAGE Françoise ; DUTHION Jean-Paul ; ETCHEGARAY Josiane ; FAGUET Jean-Jacques ; FAVIER Jean-Louis ; GAMBÉY Olivier ; GAUTHIER PACOUD Sandrine ; GEAY David ; GERMAIN Christophe ; GIROD Franck ; GRAS Françoise ; GUILLOT Evelyne ; HOTZ Richard ; HUGONNET Franck ; HUGUES Guy ; JACQUEMIN Pierre ; JAILLET Bernard ; LACROIX Serge ; LAVRY Dominique ; LONG Grégoire ; LUSSIANA Eddy ; MAILLARD Jean-Claude ; MARQUES Patrick ; MILLET Jacqueline ; MILLET Michel ; MOREL Denis ; MOREL-BAILLY Hélène ; NEVERS Jean-Claude ; PARIS Robert ; PERRIN Alexandre ; PIETRIGA Guy ; POURCELOT Anaïs ; PRELY Fabrice ; PROST Philippe ; RASSAU Jean-Noël ; REBREYEND COLIN Micheline ; RETORD Dominique ; REVOL Hervé ; REYDELLET DELORME Emmanuelle ; ROUX Nathalie ; ROZEK Evelyne ; RUDE Bernard ; SCHAEFFER Catherine ; SERVIGNAT Odette ; STEYAERT Frank ; THOMAS Rémi ; TISSOT Isabelle ; VACELET Jean-Marie ; VENNARI PARE Sandra ; VIAL Jacques ; VUITTON Antoine.

**Délégués suppléants présents (5) :** GIBOZ Brigitte ; JULLEROT Pascal ; MAURON Francine ; PARTY Annick ; RIQUOIS Jean-Pierre.

**Excusés ayant donné pouvoir (9) :** BELPERRON Pierre-Rémy à BOZON Fabienne ; BOILLETOT Jean-Marc à DUTHION Jean-Paul ; CASSABOIS Yannick à PROST Philippe ; DUFOUR Christiane à BAILLY Hervé ; GROSDIDIER Jean Charles à LONG Grégoire ; GUERIN Jean Luc à GIROD Franck ; HALBOURG Bertrand à PIETRIGA Guy ; PANISSET Marilyne à CHATOT Patrick ; PAIN Michel à BRUNET Hervé.

**Excusés :** CATILAZ Christophe ; DE MERONA Bernard (représenté par PARTY Annick) ; CAILLON Gérard (représenté par RIQUOIS Jean-Pierre) ; JOURNEAUX Cyrille ; LANCELOT Catherine (représentée par GIBOZ Brigitte) ; LARUADE Laurent (représenté par JULLEROT Pascal) ; RAVIER Pascal (représenté par MAURON Francine) ; VILLESSECHE Anne.

**Absents :** ANDREY Patrick ; ARTIGUES Damien ; BIN Richard ; BRIDE Frédéric ; CIOE Bruno ; DUFOUR Anne ; DUMONT GIRARD Philippe ; FATON Patrice ; GROS-FUAND Florence ; LAMARD Philippe ; MOREL Alain ; MORISSEAU Gilles ; PAGET Jean-Marie ; PIERREL Stéphane.

**Secrétaire de séance :** GIROD Franck.

**Objet : CIAS - Modification des représentants de la Communauté de Communes au Conseil d'Administration du CIAS de Terre d'Émeraude Communauté**

Rapporteur : Denis MOREL

**Le RAPPORTEUR,**

**EXPOSE**

Le CIAS dénommé CIAS de Terre d'Émeraude Communauté assure l'action sociale de prévention et le développement social ainsi que la coordination des activités d'entraide. Lors de la séance du Conseil Communautaire du 04 septembre 2020, Terre d'Émeraude Communauté a désigné au scrutin de liste les membres pour représenter le Conseil Communautaire au sein du CIAS.

Le Conseil Communautaire avait alors désigné :

- Eddy LUSSIANNA
- Célestin CAPELLI
- Denis MOREL
- Marie-Claire CLOSCAVET
- Alain MOREL
- Sandrine GAUTHIER-PACOUD
- Josiane ETCHEGARAY
- Françoise GRAS
- Bernard RUDE
- Maryline PANISSET
- Robert PARIS
- Jocelyne MONNERET-LUQUET

À la suite du décès de Madame Jocelyne MONNERET-LUQUET, il convient de procéder au remplacement d'un représentant du Conseil Communautaire conformément aux statuts du CIAS votés en CA du 08 juillet 2021 ainsi rédigés :

**ARTICLE 8 : CONSEIL D'ADMINISTRATION**

*Le Conseil d'Administration est composé comme suit :*

*- Le Président de la Communauté de Communes, Président de droit ou son représentant*

*- 12 membres issus du Conseil Communautaire*

*- 12 membres nommés par le Président de la Communauté de communes (ces douze personnes sont représentatives des associations de personnes handicapées ou âgées, de l'Union Départementale des Associations Familiales et des associations œuvrant dans le domaine social, de l'insertion ou de la lutte contre les exclusions)*

*- Soit au total 25 administrateurs*

Il est proposé de désigner Monsieur Marcel BRIDE, Délégué communautaire suppléant pour la Commune de MARNEZIA et anciennement Membre du Conseil d'Administration du CIAS sur le territoire de l'ex-Communauté de communes Région d'Orgelet.

**Le BUREAU COMMUNAUTAIRE**, dans sa séance du 21 février 2023 a émis un avis favorable.

**Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après avoir entendu cet exposé et avoir délibéré,

**DÉCIDE**

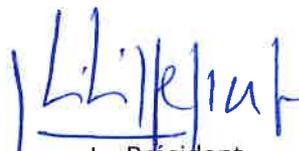
**DE DESIGNER**, au scrutin de liste, les membres suivants pour représenter le conseil communautaire au sein du CIAS :

- Eddy LUSSIANNA
- Célestin CAPELLI
- Denis MOREL
- Marie-Claire CLOSCAVET
- Alain MOREL
- Sandrine GAUTHIER-PACOUD
- Josiane ETCHEGARAY
- Françoise GRAS
- Bernard RUDE
- Maryline PANISSET
- Robert PARIS
- Marcel BRIDE

**DE CHARGER Monsieur le Président** de signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les  
membres présents.

Pour extrait conforme,

  
Le Président

